



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES, section langues vivantes étrangères : portugais, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Joao Carlos Vitorino PEREIRA
Professeur des universités

Académie de LYON

Vice-Président

M. Fernando AMORIM
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de VERSAILLES

Secrétaire général

M. Emmanuel LOUREIRO
Professeur certifié

Académie de BORDEAUX

Membres du jury

M. Damien COURSDON
Personnel de direction

Académie de LYON

M. Georges DA COSTA
Maître de conférences des universités

Académie de NORMANDIE

M. Luis Miguel DE OLIVEIRA
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie d' AMIENS

Mme Marie DUMAS
Professeure des universités

Académie de MONTPELLIER

Mme Mireille GARCIA
Maîtresse de conférences des universités

Académie de RENNES

Mme Isabelle GONCALVES
Professeure certifiée

Académie de LYON

Mme Natacha MABRU
Personnel de direction

Académie de LYON

Mme Maria Manuela PEIXOTO
Professeure agrégée

Académie de STRASBOURG

Mme Rose-Marie VICENTE
Professeure agrégée

Académie de LYON

Personnel administratif choisi en raison de son expérience en matière de gestion des ressources humaines

M. Olivier CURNELLE
Secrétaire général d'académie

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 17 janvier 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU

